

HERCULE VALJEAN

Le soulier maudit



BeQ

Hercule Valjean

Une autre aventure extraordinaire
du Domino Noir # HS-067

Le soulier maudit

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *Littérature québécoise*
Volume 711 : version 1.0

Le soulier maudit

Collection *Domino Noir*

gracieuseté de Jean Layette

[http ://www.editions-police-journal.com/](http://www.editions-police-journal.com/)

I

Fils de l'ombre et de la nuit, noir sur noir et danger mortel pour le prévaricateur et le criminel, pour le meurtrier et le bandit !

Espèce de vengeur de tous les crimes, ennemi de tout ce qui est hors la loi et criminel !

Domino noir, figure de mystère qui a conquis d'emblée sa place au premier rang des défenseurs de la loi !

Artiste et merveilleux personnage.

Magicien de qui on dit qu'il est capable de traverser le mur le plus épais sans avoir à l'abattre, ou percer un trou, ou utiliser une porte, comme doivent le faire le reste des mortels.

Domino noir, dont le seul nom évoque pour les criminels traqués, la grande terreur, l'être invincible, l'ombre glissante et mouvante qui happe, enserre, terrorise.

Long rire sinistre qui susurre dans la nuit, monte comme la menace d'une mort horrible, puis s'éteint.

Tous les criminels qui ont entendu ce rire sont morts.

Sur l'échafaud, ou grâce aux balles vengeresses du Domino noir.

Ce récit concerne, une fois de plus, ce qui s'est passé quand Dominique Solino voulut, un soir d'automne, trop embrasser et mal étreindre.

Quand Dominique Solino, assoiffé d'or, grimpa les deux étages qui menaient à la chambre de la vieille Laliberté.

Une escalade audacieuse, dangereuse, durant laquelle il risqua vingt fois sa vie et sa peau.

Et quand il eut, avec mille précautions, ouvert la fenêtre, quand il eut promené sa lampe de poche sur le contenu de la chambre, Dominique poussa une exclamation sourde.

Sur le tapis, une longue forme maigre gisait.

Une forme de femme en robe de nuit chastement montante...

Dominique sauta dans la pièce, courut vers la femme, tâta le pouls, essaya de trouver une parcelle de vie.

Mais c'était en vain.

La femme était morte.

Alors Dominique, qui n'avait jamais tué, fut pris de peur.

Il se hâta de sortir, empruntant le même chemin qu'il avait pris.

Et encore une fois, au risque de sa vie, il refit en sens inverse le chemin parcouru, retenant son souffle, pour ne pas tomber sur le pavé plus bas.

Et il courut chez lui, à cette petite chambre louée sous un faux nom.

Il se terra là, tremblant, se demandant ce qui arriverait.

La nuit se passa fiévreusement.

Au matin, les journaux ne parlaient de rien. Il sortit en hâte, en acheta deux, mais ils ne contenaient rien.

Le midi, il endossa un paletot sombre, rabaissa

son chapeau sur les yeux, se rendit au coin et acheta deux autres journaux, du midi, ceux-là.

Dans sa chambre, il chercha évidemment.

Sans avoir à aller bien loin.

Dès la troisième page du premier, il trouva le compte-rendu du meurtre.

Les détails y étaient tous.

Et tout à coup, Dominique faillit tomber à la renverse, le cœur se mit à lui débattre follement, et un gémissement sourd s'échappa de ses lèvres.

Le dernier paragraphe de l'article lui avait sauté aux yeux.

« La police recherche activement un jeune Italien, Dominique Solino, qui serait soupçonné dans cette affaire. On a retrouvé l'arme du crime, un couteau vendu il y a deux semaines à Solino par un regrattier. Et les empreintes ne laissent aucun doute. Solino a été sur la scène du crime la nuit dernière. »

C'était clair, précis, concis, et extrêmement grave.

Aucun doute ne pouvait subsister dans l'esprit de la police. Et il ne servirait absolument à rien à Solino de se défendre, de dire aux policiers qu'il avait été là, mais qu'il n'avait pas tué.

Trop content de pouvoir terminer là leur chasse, les policiers s'empresseraient de le faire taire.

Et ensuite !...

Ensuite, Dominique savait qu'il était trop faible, trop usé, trop malade pour résister longtemps.

On lui arracherait une confession, de gré ou de force...

Et trois mois plus tard, soixante jours après le procès : l'échafaud.

Un jury pourrait-il pardonner à un jeune homme d'avoir assassiné une pauvre vieille seule dans son appartement ?

– Mais je ne suis pas coupable ! cria Solino...

Puis il se rabroua.

Il avait parlé tout haut.

Et ça, il ne fallait pas faire ça...

Il regarda craintivement la porte basse menant à sa mansarde.

Il se prit à épier les moindres bruits dans l'escalier.

Mais il sourit tout à coup.

Ici, il était en sûreté. Il avait donné un faux nom, on le croyait un Canadien français, et jamais la logeuse ne se serait douté que Dominique pouvait être un jeune bandit.

Et toutefois !...

Le doute se mit à germer dans l'esprit de Dominique.

Si la logeuse se doutait de quelque chose ?

Si parfois quelqu'un le dénonçait ?

Si on le reconnaissait par une photo ?

C'était une torture.

« Et ça ne peut rester comme ça », songeait Dominique.

Il se tordait les mains...

« Il faut que je me tire de ce mauvais pas. Je n'ai pas tué la vieille. J'ai voulu la voler, mais tuer n'est pas mon genre. Je ne l'ai pas tuée, et je ne puis rester un homme soupçonné, traqué. J'ai une vie à faire ! »

Mais plus il essayait de trouver une solution, moins il en trouvait.

Et tout à coup, au fond de sa conscience, il se trouva une petite voix qui murmurait :

– Le Domino noir ! Le Domino noir !

Mais Dominique chassait l'idée.

– Le Domino ne m'aiderait pas... Je suis un criminel. Il ne m'aiderait pas.

Et pourtant, la voix continuait.

Soudain, Dominique se décida.

C'était sa seule porte de sortie. Si le Domino acceptait de l'aider, c'en était fait, Dominique pourrait se tirer de son mauvais pas.

Tandis que si le Domino refusait...

Il descendit en coup de vent les escaliers.

Il traversa la rue et entra dans la pharmacie, en

face de la maison de pension où il demeurait.

Une boîte de téléphone public était au fond de l'établissement.

Dominique s'y glissa, le visage baissé, craignant par-dessus tout d'être reconnu.

Il ne le savait pas, mais un journal avait bien pu publier sa photo.

Les quartiers-généraux en possédaient au moins trois, pour les trois fois qu'il avait été incarcéré.

Il se souvenait d'avoir entendu dire, ici et là, que le seul moyen d'entrer en communication avec le Domino noir était de téléphoner à Benoît Augé, un journaliste au MIDI, le grand quotidien de Métropole.

Certains disaient même que Benoît Augé ÉTAIT le Domino noir.

Mais par ailleurs, la police avait maintes fois démenti la chose, prouvant hors de tout doute que lorsque le Domino était vu à un certain endroit, Benoît Augé était vu dans un tout autre endroit, à l'autre bout de la ville, par exemple.

Dominique mit cinq sous dans le réceptacle, et signala son numéro.

– Je veux parler à Benoît Augé, demanda-t-il, priant avec ferveur pour que Augé soit là.

Il y était.

– Oui ? Ici Benoît Augé.

– Écoutez. C'est Dominique Solino qui parle.

– Dominique... ? Hein ?

– Oui. Écoutez-moi bien ! Mes secondes sont comptées. Je suis innocent de ce crime, complètement innocent... mais moi seul le sais, et personne autre ne voudrait me croire.

– Et puis ?

– Je voudrais l'aide du Domino noir... J'ai besoin de son aide...

– Je vais lui téléphoner.

– Et puis ?

C'était au tour de Solino de questionner.

– Donne-moi ton adresse, il verra ce qu'il a à faire.

– Et si... si...

La voix d'Augé fut brève.

– L'homme le plus loyal et le plus sincère du monde est le Domino noir. S'il juge que tu mérites son aide...

– Je suis un bandit.

– Si le Domino juge que tu mérites son aide, il t'aidera...

– Et s'il me livre à la police ?

– C'est que tu seras coupable à ses yeux. Es-tu prêt à prendre cette chance ?

Dominique repassa en un instant les alternatives.

Si le Domino ne l'aidait pas, c'en était fait de la vie, autant périr sur l'échafaud, car vivre ainsi traqué n'était pas vivre.

– Soit, dit-il, je vais prendre la chance.

– Je crois que cette décision que tu viens de prendre sera le plus important facteur dans ma discussion avec le Domino. Quelle est ton adresse ?

Dominique donna son adresse, le numéro de sa chambre.

– Et maintenant, que dois-je faire ? demanda-t-il à Benoît Augé.

– Attends, le Domino se chargera bien de communiquer avec toi.

Et la ligne raccrocha.

Dominique s’essuya le front.

Une sueur froide, coulant à grosses gouttes, lui inondait le corps.

Jamais encore il n’avait vécu plus terrible moment.

Et nul mieux que lui savait comment il venait de confier sa vie même entre les mains d’un parfait étranger, et ce qui plus est, entre les mains du pire ennemi que les criminels aient jamais eu.

Et Dominique était un criminel.

Un petit, mince criminel.

Un vulgaire voleur de petites rapines.

Un grimpeur de balcons les soirs noirs.

Un pauvre cambrioleur sans grand talent, qui n'arrivait jamais à trouver le vrai magot, ou qui choisissait toujours mal sa maison.

Des petits vols sans grand butin, de quoi faire une vie maigre.

Mais Dominique était seul au monde.

Et il était malade, incapable de travailler.

Il avait glissé vers la carrière de cambrioleur presque par nécessité.

Jetant un coup d'œil rapide autour de lui, Dominique Solino se hâta vers la sortie.

Sur le trottoir, un policier était debout.

Dominique débattit un instant quoi faire.

S'il se sauvait, le Domino ne pourrait jamais le rejoindre,

Il était impérieux qu'il retourne à sa chambre.

Bravant tout, il passa à côté du policier, traversa la rue, sans être autrement molesté.

Rendu chez lui, il dut se laisser tomber sur le lit.

Il n'avait plus de jambes, le cœur lui débattait comme un engin, et une sueur abondante l'inondait.

Mais au moins, ici, pour un temps, il était en sûreté.

Dominique se laissa aller à une sorte de torpeur.

Un demi-sommeil rempli de cauchemars qui le faisaient sursauter...

Puis, tout à coup, une voix comme un sifflement sourd le sortit de sa sieste orageuse.

– Réveille-toi ! Je suis le Domino noir !... Tu as voulu me voir...

II

Dominique sauta debout.

Mais il ne vit rien.

Et pour cause. La nuit était venue, et une ombre épaisse régnait dans la pièce.

La voix semblait venir près de la fenêtre.

Dominique balbutia.

– Oui... oui... je vous ai fait venir... c'est-à-dire que je voulais vous voir.

– Raconte-moi.

– Vous allez m'aider ?

– Peut-être. Tu n'as jamais été mauvais. C'est ta vie qui est ainsi. Si tu veux te réformer, t'en aller dans un sanatorium, comme tu devrais, je vais t'aider, oui.

– Merci... merci...

La voix se fit brève.

– Le temps est court, la police cerne la bâtisse...

– Oh !...

– Tu seras mieux en prison... avoue n'importe quoi, ça n'a pas d'importance, pourvu qu'ils te laissent tranquille...

– Oui... c'est comme vous voulez.

– Moi, je t'aiderai autant que je le pourrai.

– Oui.

– Raconte comment c'est arrivé.

Dominique raconta.

Un récit haché, haletant, mais aussi rapide qu'il le pouvait...

L'ombre s'amenuisait un peu.

Dominique distinguait, non loin de la fenêtre, une forme noire, grande, mince.

Mais hors le noir, rien.

Pas de visage, rien qu'il puisse distinguer...

Quand il eut fini son récit, le Domino resta silencieux quelques instants. Puis, la voix

susurrante comme un murmure de serpent,
demanda :

– Tu n’as rien, il n’y a rien que tu as recueilli
sur la scène du crime ?

– Euh... je...

– Tu n’as pas trouvé un soulier ?

– Qui vous a dit ?

– Je le sais.

– Mais qui vous a dit, je veux savoir...

Le rire démoniaque du Domino noir emplit la
pièce, comme une bouffée chaude.

– Avant de venir ici, je suis allé dans
l’appartement de la victime. Les policiers n’ont
pas vu de traces, j’en ai trouvé. Des traces qui
venaient, d’autres qui allaient... celles qui allaient
n’étaient chaussées que d’un soulier...

– Elles auraient pu être les miennes...

– Tu as parlé de la fenêtre de la chambre.
C’est par là que ta es entré ?...

– Oui.

– Sur l’autre pan de la maison, il y avait un escalier de sauvetage.

– Ah ? Je ne savais pas.

– C’est bien toi, ça, pas de précautions...

– Et c’est là que vous avez trouvé les traces de pas ?

– Oui.

– Voici le soulier.

Dominique se pencha sous le lit, ramassa un vieux soulier éculé, et tendit au Domino.

– Merci. Ce soulier te sauvera peut-être la vie.

– Quand le saurai-je ?

– Bientôt, ou jamais. Si je puis faire quelque chose pour toi, ce ne sera pas long.

– Mais... quand...

– Shhhh... Écoute.

– Des pas lourds dans l’escalier... On entendait monter.

– La police, murmura le Domino.

– La police ! gémit Dominique...

– Fais comme je te dis. Va avec eux, avoue n’importe quoi, repose-toi dans ta cellule. Tu auras de mes nouvelles.

– Mais comment ?

– Tu verras.

On frappait à la porte.

Il se fit un mouvement près de la fenêtre.

– Domino ! appela Dominique.

Mais aucune réponse ne lui parvint.

Il bondit sur la lumière avec un cri d’effroi.

La lumière crue inonda la pièce, mais elle était vide.

– J’ai rêvé, dit Dominique, tout haut. J’ai rêvé...

Il se souvint du soulier, se pencha sous le lit, mais le soulier n’y était plus.

Près de la fenêtre, il y avait deux traces boueuses.

Des souliers beaucoup plus grands que n’en avait jamais porté le Dominique aux maigres

épaules.

Les coups ébranlaient la porte.

Dominique soupira, partit en chaussettes, ouvrit le pêne.

Deux détectives se tenaient debout, revolver au poing.

– Dominique Solino ?

Dominique haussa les épaules d'un air las.

– Oui, dit-il, c'est moi. Je mets mes souliers et je vais avec vous.

Il se pencha, trouva ses vieux souliers percés, les enfila dans ses pieds.

Puis il endossa son veston et un paletot usé aux manches et au cou.

– Je suis prêt, dit-il.

Un des détectives voulut lui enserrer les poignets avec des menottes.

Du bout de ses doigts élevés aux épaules de l'homme, Dominique mesura la hauteur du colosse.

Il se montra lui-même.

– Vous n’avez qu’à me tenir comme ça, avec votre main, et vous croyez que je pourrais me sauver ?

Il eut un pâle sourire.

– Je connais tout de même les limites de ma force.

Le détective sourit aussi.

– Ok, Dominique !

Et au lieu de lui passer les menottes, il le prit par le bras.

III

L'homme devant Théo Belœil était loin de ressembler à l'ombre dans la chambre de Dominique.

C'était un jeune homme, bien mis, d'allure distinguée.

Il était assis devant Belœil, et l'inspecteur, rouge comme un coq, tempêtait.

– Je te l'ai dit cent fois, Domino. Nous avons TOUTES les preuves voulues contre Dominique Solino.

– Soit, dit le Domino (car c'était lui) patiemment. Vous avez des preuves de circonstances. Autant votre théorie est plausible, autant celle de Dominique l'est aussi. Vous prouvez la présence de Solino, il admet sa présence. Vous dites qu'il a tué, il prétend que la vieille était morte quand il est entré.

- Et il ment.
- Un bon avocat peut faire de la bouillie pour les chats avec votre preuve.
- Le couteau ?
- Il n’y a pas de sang après ?
- Non, mais...
- La seule indication serait la mesure de la blessure qui a tué la vieille. Or aucun expert ne peut jurer que c’est un couteau en particulier, à moins que du sang identique soit relevé sur l’arme.
- Je comprends, mais...
- Moi, ce que je comprends, c’est que vous avez un coupable, un pauvre misérable qui vole parce qu’il ne sait rien faire autre chose, un produit de votre méthode de punition au lieu de prévention... Ce coupable vous satisfait, parce qu’il satisfait l’opinion publique, les journaux, et les politiciens...
- As-tu envie d’insinuer que nous ferions pendre un innocent ?

– Pas comme ça, volontairement, mais vous négligeriez certainement de trouver le vrai coupable, du moment qu'un bouc émissaire sans défense pourrait servir.

– Dominique est coupable, il paiera pour son crime...

– Eh bien, moi, je vais te causer une surprise, mon vieux Belœil. Si tu ne consens pas à écouter la preuve que je possède de l'innocence de Solino, je le défendrai moi-même, et votre petite preuve de circonstance ira voler loin. Car moi je pourrai amener, en cour, des preuves formidables comme quoi un autre, que je ne puis identifier pour l'instant, a commis le crime... Alors choisis, aimes-tu mieux m'écouter aujourd'hui, ou te faire ridiculiser en cour ? Sans compter que le public n'aimerait certainement pas apprendre que Belœil a fait pendre un innocent...

Belœil était pâle, mais têtu comme une mule.

Il tint tête au Domino.

– Je te connais, tu agis par bon cœur, Domino. Mais attention, ton bon cœur te jouera des tours.

Il est mauvais de vouloir aider une crapule comme Solino.

– Alors tu refuses de m’écouter ?

– Certainement. Solino est mûr pour son procès, il le subira.

– Je le défendrai.

– Tu n’es pas inscrit au barreau.

– Tu crois ? Et d’ailleurs, tu connais mal ta loi. N’IMPORTE QUI, avocat ou non, peut défendre un accusé en cour.

– Hein ?

– C’est la loi criminelle du pays... Je te dis que tu ne connais pas ta loi... Pour un chef de police, c’est marrant, à tout le moins...

Et le Domino, digne, se leva.

– Je te reverrai en Cour, Belœil, et tu regretteras de ne pas m’avoir écouté ce matin.

Et il sortit.

IV

Les semaines suivantes furent occupées, pour le Domino.

Il dut faire deux voyages.

L'un à Québec, l'autre à Ottawa.

Puis, quand vint le temps du procès, il se rendit voir Dominique à sa cellule.

Naturellement, le pauvre Dominique ne savait pas qu'il recevait la visite du Domino noir.

– Je suis Valentin Bourré, dit le Domino. Je vous défendrai. Le ministère public m'a demandé de vous défendre.

– Ah, oui ?

– Je connais tous les faits de la cause, et je ne veux que savoir quel plaidoyer vous avez l'intention d'enregistrer.

– Non coupable.

– Bon, c’est ce que j’espérais...

Il se leva pour quitter la cellule, mais tout à coup mit la main à sa poche, en tira un papier.

– Quelqu’un m’a chargé de vous remettre cette enveloppe.

Il tendit une enveloppe cachetée à Dominique.

L’accusé prit l’enveloppe dans des mains mornes.

Il semblait complètement anéanti, livré au plus sombre désespoir.

Il n’était plus que l’ombre de lui-même.

Valentin Bourré sortit vivement de la cellule.

Une fois qu’il fut parti, Dominique ouvrit l’enveloppe.

Une simple feuille de papier, et sur le papier, une phrase.

« Ne t’inquiète plus. La cause est gagnée d’avance, je tiens le vrai criminel. »

Et c’était signé :

« Le Domino noir. »

Immédiatement, les joues de Dominique reprirent leur couleur.

Il devint plus gai.

Il se prit à chanter et à siffler dans sa cellule.

Les gardes ne le reconnaissaient plus. Un autre Dominique s'offrait à eux.

Il mangea avec appétit.

Et il badina avec ses voisins.

Dominique était certain, maintenant, qu'il échapperait à la potence. Si le Domino l'avait dit, il ne pouvait en faire aucun doute.

Il reprit goût à la vie.

Et le lendemain, lorsqu'un garde vint lui annoncer que son procès commencerait le lundi suivant, trois jours plus tard, Dominique dit :

– Tant mieux. Le plus vite il aura lieu, le plus vite je sortirai d'ici.

Pendant ce temps, le Domino travaillait d'arrache-pied pour compléter son enquête avant le procès.

Le vendredi soir, il téléphona à Belœil.

– Tu es bien sûr que tu ne vas pas reculer pendant qu’il est encore temps ? demanda-t-il.

– J’en suis bien certain.

– Fort bien, mais je t’avertis de te tenir sur tes gardes... J’ai des questions à poser qui te seront difficiles à répondre.

– Je n’en ai pas peur.

Le Domino ricana.

– Et si tu perdais ta situation à cause de cet orgueil malencontreux qui te possède en ce moment ?

Belœil ne discuta pas.

Il raccrocha la ligne, et s’acharna à terminer son dossier sur l’affaire Dominique Solino.

Mais au fond de lui-même, il était mal à l’aise.

Le Domino ne badinait jamais.

Et Belœil, mieux que quiconque, savait la puissance de déduction de l’Ennemi du Crime ?

Il savait que si le Domino disait savoir Solino innocent, le pauvre Italien l’était probablement.

Mais d'un autre côté, c'était une question de prestige pour Belœil.

Il ne pouvait plus se permettre de reculer maintenant.

Et comme il s'était entêté à refuser d'écouter les arguments du Domino, il lui fallait continuer.

C'était un cercle vicieux.

Et Belœil aurait franchement mieux aimé en sortir au plus tôt.

Jusqu'au lundi, il dormit mal.

Il dormit mal, mangea mal, fut mal à l'aise.

Puis, le lundi matin, il passa un avant-midi fiévreux.

On perdit deux heures à assermenter un jury.

Et l'après-midi se passa à lire l'acte d'accusation, à présenter les déclarations écrites de Solino.

Dans l'une il avouait son crime.

Dans l'autre il prétendait que la vieille s'était suicidée devant lui, parce qu'il refusait de la voler, ce qui lui aurait fait toucher de grosses

assurances.

Dans une troisième déclaration, il prétendait que la vieille avait été tuée par un dragon volant qui était entré par la fenêtre.

Dans une quatrième déclaration, Solino admettait avoir tué la vieille, mais il donnait comme mobile à son acte qu'elle n'avait pas voulu l'adopter, lui Solino, malgré qu'il ait sorti le pékinois de la vieille tous les jours depuis deux ans.

On lut ces déclarations, car la loi oblige les détectives qui ont fait une enquête à lire toute déclaration écrite faite devant témoins par un prisonnier, et signée par lui.

La foule riait dans le prétoire.

Et le juge dut plusieurs fois expliquer que dans ces déclarations, Dominique avait simplement voulu se payer la tête des gens.

Ce qui fit redoubler les rires de la foule.

Le jury sembla, dès cet instant, mal disposé en faveur de Solino, car plusieurs jurés lui jetèrent des regards noirs.

Comme s'ils étaient froissés qu'il ait voulu rira d'eux...

Solino, souriant, écoutait ces déclarations idiotes, et s'amusait autant que la foule.

Le Domino noir, sous son déguisement et la personnalité de Valentin Bourré, défenseur public et bienveillant de Solino, souriait narquoisement.

Dominique avait bien fait ça.

Dès le début, le procès, même si le jury semblait hostile, tournait la police en ridicule.

Et c'était justement l'effet que cherchait le Domino.

On fit l'appel des avocats.

Le procureur de la Couronne, M^e Roland Rolland, se présenta.

Le juge accepta la charge.

Puis on appela l'avocat de la défense.

Valentin Bourré se leva.

– Je suis le défenseur de Dominique Solino, dit-il.

– Êtes-vous inscrit au barreau, maître ? demanda le juge. Je ne crois pas me souvenir de votre nom.

Valentin Bourré eut une sourire ironique.

– Depuis quand faut-il être membre du barreau pour défendre publiquement un accusé ?

– Mais... dit le juge... mais... ?

– L'article trois cent soixante-quatre, paragraphe deux du code de procédure juridique, indique que tout citoyen britannique, âgé de plus de vingt et un ans, qui n'a pas de dossier judiciaire, peut, dans une cour de justice, s'élever en défenseur d'un accusé, pourvu que le dit défenseur set soit présenté à l'appel des avocats, dont le sens ici est pris en sa signification latine, soit le sens le plus large de « défenseur des causes publiques ».

Le juge rougit.

– Ma question...

– Votre Honneur, pardonnez-moi, mais votre question était hors d'ordre. Le Barreau n'a pas droit d'aînesse en cour, que je sache, et vous ne

devez pas impliquer ce droit dans vos paroles. Voici mon identification prouvant que je suis sujet britannique, âgé de plus de vingt et un ans, et que je suis exempt de tout dossier judiciaire.

Le juge prit les papiers, les examina.

Il les rendit à Valentin, alias le Domino noir.

– Je crois que...

L’avocat de la poursuite bondit.

– Ceci est totalement irrégulier... ! cria-t-il.

Mais Valentin Bourré tonna.

– Mon honorable adversaire n’a donc pas entendu ce que je disais tout à l’heure ?? Et je ne voudrais pas croire qu’il est aussi ignorant que ça de la procédure. Et s’il proteste une seconde fois, je demande sa disqualification et de cette Cour et du barreau, pour ignorance des lois basiques, pour parti-pris en faveur d’une institution extra-légale, formée dans un seul but d’union à bénéfique direct.

Le juge eut un geste.

– Je suis de l’avis de ce monsieur Bourré,

maître, et je crois qu'il vaut mieux pour nous tous que nous procédions dans la forme suivante.

Puis il se mit en devoir de lire le nom du juge président, des jurés, et des avocats et défenseurs, nommant celui de Valentin-Domino avec la qualification de défenseur public, au lieu d'avocat.

Puis il frappa de son maillet sur la tribune.

– Il est quatre heures. La Cour ajourne jusqu'à demain.

Et on s'en fut chacun chez soi, le juge bien humilié, l'avocat de la poursuite furibond, Valentin Bourré fort satisfait de lui-même, Dominique tout à fait rassuré, et Théo Belœil, fort inquiet.

IV

Le lendemain matin, on procéda à la mise en accusation.

Puis on identifia des photos prises sur les lieux du crime, l'arme du crime, etc.

Un vieux regrattier juif affirma avoir vendu le couteau à Dominique Solino.

– Pourriez-vous identifier Dominique Solino parmi toutes les personnes présentes ?

– Certainement. C'est lui, là !

Il montrait Dominique dans la boîte des accusés.

Il se fit un murmure dans la foule.

Triomphant, l'avocat de la poursuite se tourna vers Bourré.

– Votre témoin.

Mais Valentin eu un geste indifférent.

– Pas de question.

Ce fut ainsi pour un autre témoin, qui prétendait avoir entendu quelqu'un grimper les escaliers de sauvetage, puis des bruits de bataille dans l'appartement.

Valentin refusa de questionner ce témoin pour plus que la simple question :

– Vous affirmez avoir entendu monter quelqu'un dans l'escalier de sauvetage ?

– Oui.

– C'est tout.

Puis l'avocat de la poursuite amena le témoin à la barre.

– Vous admettez être monté à l'appartement de la vieille Loubier ?

– Oui.

– Comment êtes-vous monté ?

– Par le mur.

– Pourquoi n'êtes-vous pas monté par l'escalier de sauvetage ?

- Je ne savais pas qu’il y en avait un.
La foule rit.
- Vous êtes monté par le mur ? De quelle façon ?
- Le long du mur, de brique en brique.
- C’est impossible.
- Je puis le faire.
- Et vous niez être monté par l’escalier de sauvetage ?
- Oui.
- Qu’avez-vous fait, une fois rendu dans l’appartement ?
- Je suis entré par la fenêtre de la chambre.
- Et puis ?
- La vieille était sur le plancher, morte.
- Ah ? Et qu’avez-vous fait ?
- Je me suis penché, je lui ai tâté le pouls, pour savoir si elle était vraiment morte.
- Ensuite ?
- Je me suis sauvé.

– Par l’escalier de sauvetage ?

– Non, par le mur.

La foule rit de nouveau.

– Et vous n’avez rien emporté, aucun butin ?

– Un soulier seulement.

– Quelle sorte de soulier ?

Un soulier qui était à côté de la morte. Je l’ai mis dans ma poche.

– Pourquoi ?

– Je ne sais pas. Sur le coup, je ne m’en suis pas rendu compte, mais plus tard, une fois rendu en bas, je l’ai trouvé dans ma poche.

– Un soulier d’homme ou de femme ?

– Un soulier d’homme.

– Où est ce soulier ?

– Je l’ai donné au Domino noir.

– À qui ?

– Au Domino noir.

Il se fit un grand silence dans la Cour.

M^e Rolland regarda longuement, et soupçonneusement Valentin Bourré.

Celui-ci garda un visage énigmatique, les yeux bien rivés dans les yeux de l'avocat de la poursuite.

Le juge fut mal à l'aise sur le banc.

Quelque chose se passait... ou allait se passer.

– Comment se fait-il, continua lentement l'avocat de la défense, que vous ayez donné ce soulier au Domino noir ?

– Je lui ai demandé de m'aider.

– Et ?

– Il est venu me voir à ma chambre. Je lui ai donné le soulier.

M^e Rolland regarda un paquet sur le pupitre de Valentin Bourré.

Un paquet qui ressemblait fort à un soulier enveloppé dans du papier.

Un autre silence se fit.

– Votre témoin, dit faiblement l'avocat de la défense.

Valentin se leva.

– Mon honorable adversaire de la poursuite voudrait-il, puisque nous avons le témoin sur la sellette, disposer sur la table ici les photographies des empreintes de Dominique Solino trouvées sur les lieux du crime ?

Le juge eut l'air intrigué.

D'un air bon enfant, Valentin lui expliqua.

– Je sais que la défense a l'intention de prouver la présence de Dominique sur les lieux du crime, grâce à des empreintes. L'admission de cette présence par mon client, faite à un moment où l'on s'attendait à une dénégation, motivera sans doute que l'on ne montre pas ces photos au jury... Mais moi, je tiens à les montrer. Je veux prouver, non seulement la présence de Dominique, mais autre chose aussi.

Le greffier avait disposé les pièces à convictions sur la table.

Il y avait plusieurs agrandissements des empreintes de Dominique.

Puis des agrandissements des empreintes

trouvées sur les lieux...

Valentin passa les photos rapidement.

Mais quand il arriva à la dernière, il eut une exclamation joyeuse.

– Voilà, dit-il, voilà la photo que je cherchais...

Il marcha vers la boîte du jury.

– Messieurs les jurés, dit-il, voici une photo des lieux du crime. On a marqué à l'aide de croix blanches, les endroits où ont été trouvées les empreintes de Dominique.

Il montra les croix.

– Dominique Solino prétend être monté par le mur. Voici toute une série d'empreintes sur la tablette du chassis. Il prétend avoir pris le pouls de la vieille dame. Voici une empreinte relevée sur le bras de la morte. Et il prétend s'être accroupi pour l'examiner. Voici des empreintes relevées sur le linoléum. Leur position indique que Solino s'appuyait pour se soutenir, ce qui signifie habituellement l'accroupissement.

Il eut un sourire triomphal.

– Est-ce assez conclusif, messieurs ?

Le jury semblait étonné.

– Je n’ai besoin de rien ajouter. Ces empreintes, que la poursuite ne tenait pas à montrer à moins d’urgence, corroborent les déclarations de Dominique... Je n’en dis pas plus long. D’ailleurs, j’aurai mon tour tout à l’heure.

Il fit signe au témoin de se retirer.

Puis il alla s’asseoir..

La foule murmurait.

On sentait un courant de sympathie qui s’établissait pour le pauvre Dominique.

De plus, cette question du Domino noir semblait avoir troublé bien des esprits.

M^e Rolland discutait âprement avec un collègue du bureau du procureur général.

Belœil, assis dans un coin, était rouge.

L’avocat de la défense fit appeler un autre témoin.

– L’inspecteur Théo Belœil, de l’escouade des Homicides.

La déclaration de Théo Belœil fut simple.

Il raconta comment il avait été appelé par un voisin inquiet de ne pas recevoir de réponse à ses coups de sonnette chez la vieille Loubier.

Puis comment il avait trouvé la chambre, le cadavre, la fenêtre ouverte.

Succinctement, il décrivit son investigation, le relevé des empreintes, et conclut en disant que les empreintes se confrontaient avec celles de Dominique Solino.

Puis il décrivit son investigation sur la provenance du couteau, avec le résultat que l'on sait.

L'avocat de la défense laissait parler Belœil.

Quand l'inspecteur eut terminé, M^e Rolland se tourna vers Valentin.

– Votre témoin, dit-il.

Valentin se leva, calmement.

– Une seule question, Inspecteur Belœil. Est-il exact que vous avez refusé des preuves évidentes de la non-culpabilité de Dominique Solino qui

vous ont été offertes par le Domino noir, il y a un mois ?

Belœil, rouge et en sueur, ne répondit pas.

– Répondez à ma question. Est-ce exact ?

Faiblement, Beloeil répondit :

– Oui.

– Est-il exact qu'à ce moment le Domino noir vous offrait de prouver hors de tout doute l'innocence de Dominique Solino, et que vous avez préféré faire pendre un innocent que de rouvrir l'investigation ?

Un murmure hostile parcourut la foule.

Le jury regardait Beloeil avec un œil noir.

L'inspecteur, ne sachant plus où se mettre, se tortillait sur sa chaise.

– Répondez, dit Valentin, répondez, sinon je demande au juge de vous incarcérer pour mépris de cour.

– Oui, c'est exact, dit Belœil.

La foule était définitivement hostile.

M^e Rolland se leva.

– Votre Honneur, je m’objecte. Ce sont des procédés inadmissibles. C’est de gagner un procès en jouant sur des émotions qui n’ont rien à voir avec les faits de la cause...

– Vous admettez donc que le procès est gagné ? sourit Valentin.

Mais Je juge cria en tapant le bois dur avec son maillet.

– Messieurs ! Messieurs ! à l’ordre !

Valentin se mit à marcher de long en large.

– J’ai fini avec ce témoin, dit-il... mais je désirerais qu’il se tienne à la disposition de la Cour car j’aurai à le questionner tout à l’heure.

– Pourquoi pas tout de suite ? interrompit la défense.

– Très bien, si vous y tenez... Inspecteur Belœil, est-il exact que vous et vos hommes n’avez pas fouillé l’appartement, n’avez fait aucun relevé des empreintes dans les autres pièces de la maison ?

– C’est... c’est exact, oui.

– Que rien n’a été fait, en somme, pour essayer de savoir si Dominique était innocent du crime dont on l’accusait, mais que tout a été fait pour bâtir contre lui une preuve de circonstances accablante ?

– Je n’ai pas à répondre à la question.

Valentin eut un geste d’indifférence.

– Elle a sa réponse par elle-même... Il montra le témoin à la défense...

– J’ai fini avec l’Inspecteur...

Puis Valentin ne laissa pas le temps à la défense de mettre un autre témoin sur la sellette,

– Votre Honneur, me serait-il permis, à ce stage des procédures, de présenter une pièce à conviction ?

– Oui.

– C’est un soulier, votre Honneur.

Il se fit une exclamation dans la foule.

Le juge, se pencha par en avant.

Même la défense parut soudain intéressée.

Valentin déballa le colis sur son pupitre.

– Un simple soulier d’homme, votre honneur...
Mais il raconte tout un roman.

– Ah ?

– Permettez que je le fasse circuler parmi le jury.

Il le tendit aux douze pairs, qui se le passèrent, l’examinèrent.

– Et voici, dit Valentin, le roman raconté par ce soulier.... D’après la façon dont il est usé, et les endroits de cette usure, le propriétaire de ce soulier est âgé de vingt à trente. C’est un homme qui n’est pas très soucieux de son apparence. Il est paresseux, et il vit aux États-Unis. L’avocat de la poursuite eut un sursaut.

– Je m’objecte, dit-il ceci est une fumisterie. Comment un homme peut-il voir ça dans un seul soulier... ?

– Expliquez-vous, monsieur Bourré, dit le juge.

– C’est très simple. Le soulier n’a pas été ciré souvent. Cela indique qu’il ne se soucie pas de son apparence personnelle. Les souliers ont été portés constamment depuis quelque temps, ce qui indique un certain état de pauvreté. Mettez ces deux facteurs ensemble, et vous pouvez déduire que l’homme est paresseux...

– Mais comment savez-vous qu’il vit aux États-Unis ?

– C’est très simple aussi. Il y a, sous l’arche du soulier, les particules minuscules de cuivre. Or, ce soulier est le soulier droit, qui est celui placé sur la barre de cuivre devant un bar... Nous n’avons pas de ces sortes de bars au Canada, l’homme vient donc des États-Unis. Et si je puis juger par la quantité de particules, c’est un ivrogne ou un gros buveur.

Le Domino avait obtenu son effet.

Il reprit le soulier des mains du jury.

– Maintenant, que la défense continue à amener des témoins. Mon point est établi pour ce qui va suivre. ..

Complètement médusé, ne sachant plus ce qui arrivait, M^e Rolland appela un autre témoin.

C'était le concierge de l'appartement.

– Vous êtes concierge ?

– Oui.

– Êtes-vous au courant des habitudes de vos locataires ?

– Oui.

– Savez-vous si mademoiselle Loubier gardait de fortes sommes d'argent chez elle ?

– Oui.

– Comment le savez-vous ?

– Elle le disait à qui voulait l'entendre.

– Avez-vous déjà vu cet argent ?

– Oui.

– Où ?

– Dans la chambre de la... morte.

– Plus spécifiquement, où dans la chambre ?

– Dans un coffret de métal sous son lit.

– C’est elle qui vous l’a montré ?

– Oui.

– Est-ce qu’elle l’ouvrit devant vous ?

– Oui.

– Que contenait-il ?

– Environ dix mille dollars en argent.

M^e Rolland se tourna vers le jury.

– Ce coffret, messieurs, n’a pas été retrouvé dans la chambre de la victime.

– A-t-il été retrouvé dans la chambre de Dominique ? demanda Valentin.

– Non... mais.

– Merci, c’est tout ce que je voulais savoir.

– Votre témoin, dit la défense.

– Pas de question, mais une remarque.

– Oui ?

– Monsieur le concierge. Habituez-vous à ne pas parler à tort et à travers. Ce n’est pas dix mille dollars qu’il y avait dans le coffret, mais cent mille !

Valentin aurait laissé tomber une bombe que l'effet n'en aurait pas été plus foudroyant.

Mais aux questions posées en tous sens par tous, le juge, les jurés, les avocats de la poursuite, Valentin garda un sourire énigmatique.

Excédé, n'en pouvant plus, l'avocat de la défense demanda l'ajournement jusqu'à l'après-midi.

Cet ajournement lui fut accordé.

Valentin, durant cette période libre, disparut.

L'avocat de la défense le chercha en vain.

Belœil, qui avait bien des questions à lui poser, le chercha aussi.

Mais Valentin était parti.

V

Quand la Cour siégea de nouveau, Valentin était revenu.

Il entra dans le prétoire quelques secondes seulement avant le juge.

Il semblait radieux.

Et le sourire qu'il avait amena un air soucieux à Belœil.

Le juge appela la Cour à l'ordre, le greffier lut les canons du procès, et on procéda.

– Avez-vous encore des témoins à faire entendre ? demanda le juge à la défense.

– Votre honneur, j'estime que notre preuve est complète et accablante.

– Très bien.

Il se tourna vers Valentin.

– Et vous, monsieur Bourré ?

– J’aurais un témoin, oui.

– Faites-le entrer.

Il se fit un remue-ménage à la porte de la salle d’audience.

Deux policiers entrèrent, encadrant un jeune homme, aux cheveux roux.

Le jeune homme, le regard craintif, s’avança jusque devant la tribune du juge.

Mais Valentin se leva, vint le prendre par le bras.

Le témoin, qui ne semblait pas comprendre ce qui se passait, s’assermenta.

– Votre nom, dit Valentin.

– Gerald Loubier.

– Vous êtes aussi connu sous le nom de Tiger Loubier ?

– O... oui.

– Où demeurez-vous ?

– À Nashua, aux États-Unis.

– Depuis combien de temps ?

- Depuis dix ans.
- Quel est votre métier...
- Je... aucun... je travaille... comme ci, comme ça...

Il avala de la salive, et prononça soudain, plus fort :

- Je suis dans un très mauvais état de santé.
- Ah ? Et de quoi souffrez-vous ?...
- De... de... du foie...

Le teint rosé, l'allure de bonne santé du témoin démentait cette dernière déclaration.

Mais Valentin n'insista pas.

- Vous êtes parent avec Valentine Loubier, la victime ?
- C'est ma tante.
- Quand avez-vous appris le meurtre ?
- Il y a deux semaines.
- Pourquoi si en retard ?
- Personne ne connaissait mon adresse à ce moment-là.

- Qui vous a appris le meurtre ?
- Je suis allé chez moi. Ma mère m’a appris la chose.
- Quel âge avez-vous ?
- Vingt-sept ans.
- Est-il exact que vous avez déjà suivi une cure pour alcoolisme aigu ?
- Euh...
- Répondez oui ou non.
- Oui, c’est exact.
- Avez-vous déjà été en prison ?
- ...Euh... non !
- Vous avez juré de dire toute la vérité.
- Oui... j’ai déjà été en prison.
- Merci. Êtes-vous déjà venu à la résidence de votre tante, ici ?
- Oui.
- Vous connaissiez bien son appartement ?
- J’y ai demeuré deux ans. Je me cherchais de l’ouvrage par ici.

– En avez-vous trouvé ?

– Non.

Valentin resta silencieux quelques instants.

Il regardait fixement son témoin.

Tiger Louber semblait nerveux.

Il suait à grosses gouttes.

Il remuait constamment, ne pouvant pas, semblait-il trouver une place confortable sur la chaise.

– Y a-t-il longtemps que vous êtes venu à Métropole ?

– Un an.

– Vous en êtes certain ?

– Oui.

– Qu’avez-vous à dire, maintenant ?

– J’ai ici un rapport du service d’immigration. Vous êtes entré un pays il y a sept semaines et vous êtes demeuré ici durant trois semaines.

– C’est exact, je suis venu.

– Pourquoi mentiez-vous ?

Le témoin haussa les épaules.

– Êtes-vous venu chez votre tante, durant ce séjour ?

– Non.

– Le concierge prétend que vous êtes resté en haut plus quelques jours avant le meurtre.

– Je suis monté, mais elle n’y était pas.

– Est-ce qu’il vous arrivait d’écrire à votre tante ?

– Non.

– Saviez-vous qu’elle n’a pas sorti de son appartement depuis huit mois ?

– Non.

– Donc, elle y était ce jour-là.

– Elle n’a pas répondu à la porte.

– Le concierge prétend que vous êtes resté en haut plus d’une heure.

Tiger retomba dans son mutisme.

Valentin changea son fusil d’épaule.

– Avez-vous déjà emprunté de l’argent de

voire tante ?

– Oui.

– Combien ?

– Mille dollars.

– Vous avez rendu cette somme ?

– Non.

– Est-ce qu'elle la réclamait ?

– Oui.

– Elle insistait ?

– Oui.

– J'ai une lettre qu'elle ne vous a jamais envoyée ici. Dans cette lettre elle vous accuse de lui avoir emprunté cet argent sous de fausses représentations, et vous accuse de plus lui avoir volé cinq cents dollars quand vous demeuriez chez elle. Est-ce exact ?

Tiger hésita quelques secondes, puis il murmura :

– C'est une vieille avare.

– Répondez oui ou non.

- Oui, c’est exact.
- Bon. Maintenant, parlons du meurtre de votre tante. Où étiez-vous le soir du meurtre ?
- Je ne sais pas.
- Comment, vous ne savez pas ?
- Comment voulez-vous que je le sache ? Je fais comme tout le monde, je vis sans inscrire les actions de chaque jour...
- Et vous ne vous souvenez pas où vous étiez ?
- Non.
- Vous n’étiez pas chez votre tante ?
- Non. J’étais au bar LONGO.
- Tiens, vous vous en souvenez, maintenant ?
- Oui.
- Et êtes-vous allé chez votre tante dans la journée ?
- Oui.
- Pourquoi ?
- Pour lui emprunter de l’argent.

- Combien ?
- Mille dollars.
- Encore ?
- Oui.
- Et elle vous les a prêtés ?
- Oui.
- Quel prétexte avez-vous employé ?
- Je lui ai dit que je voulais m’acheter un petit commerce, m’établir, devenir sage.
- Et elle vous a cru ?
- Oui.
- Le soir du meurtre, vous n’êtes pas allé chez elle ?
- Non.
- Quand êtes-vous retourné aux États-Unis ?
- Une semaine après le meurtre.
- Où ?
- Vous le savez, à Boston.
- Pour travailler ?

– Oui.

– Est-il vrai que vous vous êtes vanté au barman chez LONGO, que vous aviez assez d'argent pour l'acheter lui et son bar, cent fois ?

– On dit des choses... quand on a pris de la boisson.

– Mais vous avez dit ça ?

– Oui.

– N'étiez-vous pas assez riche, ce jour-là ?

– Je ne sais pas ce que vous voulez dire...

– N'importe, passons. Quelle sorte de bar préférez-vous fréquenter ?

– Pourquoi me demandez-vous ça ?

– Indiquez votre préférence, je vous prie.

– Je ne vous comprends pas...

– Aimez-vous les bars où l'on s'assoit, ou ceux qui ont une barre de cuivre pour s'appuyer le pied devant le comptoir ?

– Je préfère les derniers.

Valentin jeta un coup d'œil triomphant au

jury.

L'avocat de la défense en profita pour se lever et déclarer au juge.

– Je m'objecte. Toutes ces questions n'ont rien à voir avec le procès.

Mais le juge, curieux de voir où cet inconnu de Valentin Bourré, ce mystérieux personnage qui se comportait en cour comme un grand criminaliste, voulait en venir, fit taire M^e Rolland.

– Monsieur Bourré semble nous mener à quelque chose d'intéressant.

– Nous perdons du temps précieux...

– Ce n'est jamais du temps perdu, qui nous empêche probablement de commettre une grossière erreur judiciaire, déclara le juge.

Valentin Bourré le remercia du regard.

– Je continue, dit-il.

Il fouilla les yeux de Tiger Louber.

– Combien de paires de souliers avez-vous ?

– Je ne suis pas un millionnaire, ricana Loubier...

– Cessez vos commentaires et répondez à ma question.

– Une seulement.

– Neuve ?

– Oui.

– Où sont les vieux ?

– Je ne sais pas.

– Comment, vous ne le savez pas. Voilà qui est étrange. Vous ne savez pas où sont vos souliers, maintenant ?

– Non, je ne le sais pas.

– Vous les avez perdus ?

– Je ne sais pas.

Valontin marcha vers la table.

Il prit le soulier sur la table.

– Ce soulier est-il à vous ?

Une crispation déforma le visage du témoin.

– Répondez ! Est-il à vous ?

– Oui.

- Savez-vous où il a été trouvé ?
- Non.
- Vous êtes bien certain que vous ne le savez pas ?
- J’en suis bien certain.
- Il a été trouvé à côté du cadavre de votre tante.

Tiger Louber avait l’air effrayé, maintenant.

Une terreur bleue lui avait envahi le visage.

Valentin remit le soulier sur la table.

Il tira une valise de sous le pupitre.

Il ouvrit la valise et en tira un coffret de métal.

– Reconnaissez-vous ce coffret ?

– Non.

– Reconnaissez-vous ce coffre ?

– Non.

– J’ai ici, dans la chambre aux témoins, Gerald, un homme qui peut jurer que ce coffre est bien celui qui contenait la fortune de Valentine Loubier, soit plus de cent mille dollars.

– Ah ?

– Reconnaissez-vous ce coffre, Loubier ?

– Ooooooui.

Il avait longuement hésité sur le mot. Mais l’aveu était soudain sorti.

– Savez-vous où je l’ai trouvé ?

– Non ?

– Dans votre chambre, à Nashua.

Le témoin ne répondit pas.

Bourré sortit de sa poche un livret de banque.

– Reconnaissez-vous ce livret de banque, Loubier ?

Soudain le témoin baissa la tête, la releva, se purlécha les lèvres...

– Vous m’avez, déclara-t-il... autant avouer. C’est moi qui ai tué ma tante. Je suis monté par l’escalier de sauvetage, et puis j’ai marché jusqu’à sa chambre.

Il ravala de la salive.

– Je voulais seulement la voler. Mais elle s’est

éveillée, alors je l'ai poignardée. Elle s'est débattue, et dans la lutte, j'ai perdu un soulier.

– C'est tout ? demanda Valentin Bourré.

– Je ferai une déclaration pour le reste, si vous voulez.... Je... je... ne me sens pas bien...

Et il s'affaissa, inconscient.

Valentin le regarda quelques instants, puis il fit signe aux policiers de garde de l'amener quelque part pour le ranimer.

Immédiatement, une folle ovation envahit la salle.

On lançait des bravos, des hourras pour Bourrré. Il était porté en triomphe.

Mais le maillet du juge réussit à se faire entendre malgré tout.

– Silence ! Silence !

– Messieurs, messieurs, continua-t-il, un peu de silence, je veux en savoir plus long.

La foule se tut, se groupa autour du tribunal.

– Monsieur Bourré, demanda le juge, depuis quand savez-vous toutes ces choses ?

- Vous voulez dire la preuve contre Loubier ?
- Oui.
- Je connais les principaux indices depuis le début... grâce au Domino noir, si vous vous souvenez.
- Vous avez soumis ces indices à la police ?
- Le Domino a soumis les premiers indices.
- Quels étaient-ils ?
- Des traces de pas. Chaussés pour entrer, et un soulier qui manquait pour sortir.
- Dans la chambre ?
- Non, dans la cuisine, où aboutissait l’escalier de sauvetage.
- La police n’avait pas vu ces traces ?
- Non.
- Et l’autre indice ?
- Le soulier trouvé par Dominique.
- Bon... je vois... Et la police a refusé ces preuves de l’innocence de Dominique Salino ?
- Oui.

– Qu’avez-vous fait ensuite ? J’ai déduit la personnalité approximative du propriétaire du soulier... et j’ai fait une petite enquête afin de connaître l’entourage de la vieille Loubier. Ses parents, ses amis. J’ai découvert le neveu en question.

– Mais vous n’aviez aucune preuve contre lui ?

– Aucune. Je me suis rendu à Nashua, et j’ai cambriolé sa chambre.

– Tiens !...

– C’était pour le bien général.

– Je comprends.

– Et j’ai trouvé le coffre vide, ainsi qu’un livret de banque, avec un droit au montant de quatre-vingt-sept mille dollars canadiens.

– Ah, bon.

– Mes soupçons pouvaient commencer à se définir. J’ai fait enquête auprès des autorités de l’immigration. Gerald était à Métropole au moment du meurtre.

– Et ensuite ?

– Il ne s’agissait que mettre deux avec deux. J’avais confisqué le soulier. J’ai comparé son empreinte avec celles trouvées dans la cuisine. Aucune erreur, c’était bien lui.

– La preuve était circonstancielle.

– Je le concède, mais elle a porté fruit.

Le juge eut un sourire malicieux.

– Qui êtes-vous, au juste, Valentin Bourré ?

– Ce nom me semble emprunté...

– Mais Valentin Bourré, un point c’est tout...

– Vous avez vu mes papiers...

– Oui... mais ce n’est pas la vraie vérité de l’Évangile...

– Croyez-vous ? Qui vous fait dire ça ?

– Votre nom.

– Comment, mon nom...

Il ressemble étrangement à Valentine Loubier...

– Trouvez-vous ?

C'était autour du Domino d'avoir un sourire malicieux.

Le juge l'observa pendant quelques minutes.

– Qui que vous soyez, monsieur, vous avez fait du beau travail, beaucoup plus beau que celui de la police, et je vous en félicite.

Il se tourna vers Belœil.

– Et vous, mon cher Inspecteur, pour l'ânerie que vous avez montrée, pour le peu de conscience dont vous avez fait preuve, pour l'apparente indifférence que vous avez montrée envers la vie de Dominique, pauvre innocent qui devenait votre victime, je vais recommander à vos supérieurs qu'ils vous suspendent durant un mois sans salaire.

Il ferma les yeux un moment, les rouvrit.

– Et si vous me trouvez trop dur, rappelez-vous que vos actions étaient aussi graves que celles d'un homme accusé de tentative de meurtre. La loi vous protège, et vous êtes chanceux.

Et à Bourré il dit :

– Quant à vous, continuez ce beau travail.

– Merci, votre Honneur.

Et Valentin, au milieu des applaudissements de la foule délirante, se retira de la Cour.

Épilogue

Quelques minutes plus tard, il était assis dans le bureau de Belœil.

Et Théo, les yeux en feu, la bouche amère, invectivait le Domino noir.

– Salaud ! Crapule ! C’est ta faute si je suis suspendu pour un mois ! Et que va-t-il m’arriver maintenant ?

– Rien de bien grave.

– Comment ça ?

– Rappelle-toi que j’ai des influences. Ta suspension sera révoquée.

– Ah, oui ?

– Oui. En effet, elle l’est déjà... j’ai écrit une note à quelqu’un...

– N’empêche pas que tu m’as mis dans de beaux draps, toi et ton histoire de souliers...

– Mais j’étais convaincu que Dominique était coupable.

– Tu n’avais pas besoin de te fermer les oreilles à ceux qui voulaient te prouver le contraire.

– Toi et tes théories !

– Elles sont utiles, tout de même mes théories...

– Ouais !

– Certainement. Sans mes « théories », comme tu dis, Gerald Loubier serait libre, et Dominique aurait été pendu.

– C’est un petit rat. La potence aurait été une bonne leçon.

– Peut-être, mais dans le fond, je te le dis, il n’a tourné mal qu’à cause de notre mauvais système pénal...

– Tu crois ?

– J’en suis certain.

Et le Domino attira à lui le téléphone.

– Je lui avais promis de le placer dans un

sanatorium. Il faut que je m'occupe de ça.

Après quelques téléphones, le Domino raccrocha.

Non seulement il avait placé Dominique dans un sana, mais en plus il lui avait fait obtenir une situation à temps partiel, dans ce sana, à un salaire mensuel, plus la chambre, les soins et la pension...

– Il va être heureux. C'est sa chance de se réformer...

– Tu crois qu'il va devenir honnête ?

– J'en suis convaincu... Mais ce sera surtout à cause de ma façon de le traiter... Admets qu'elle est plus humaine que la vôtre.

Cet ouvrage est le 711^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.